

sa bonne humeur bien connue, laissent bien présager de nos travaux, pour les mois qui vont suivre.

Le premier effort oratoire du sénateur en sa qualité de leader de l'opposition me permet de déceler chez lui l'intention de continuer à faire son travail avec la même efficacité qu'auparavant. Je tiens à lui faire savoir dès maintenant que de côté-ci, nous sommes tout aussi décidés que lui à veiller à ce que le Sénat exerce ses fonctions traditionnelles. Les hommes et les femmes qui m'entourent sont des partisans du gouvernement mais, avant tout, ils sont membres du Sénat. Eux aussi veilleront à ce que cette Chambre examine de très près les lois en vue d'y apporter le plus d'améliorations possibles. Ils ne reculeront pas devant cette responsabilité. Bien entendu, étant progressistes conservateurs, ils souscrivent à l'orientation et aux objectifs du gouvernement; ils feront de leur mieux pour veiller à ce que les lois que nous soumettra le gouvernement favorisent la mise en œuvre de ces objectifs communs.

Mes honorables collègues se rendent compte, je l'espère, dans quelle mesure le nouveau gouvernement a donné plus de poids au Sénat. La présence parmi nous de trois ministres à portefeuille rendra nos délibérations plus pertinentes et contribuera pour beaucoup à la réforme du Sénat. Quant à l'imputabilité ministérielle, d'après la période de questions d'hier et, bien entendu, d'aujourd'hui, je suis sûr qu'elle sera absolument garantie.

Le premier ministre a reconnu, par dessein ou par nécessité, la légitimité, l'importance et la vitalité de cette Chambre. Il nous appartient à présent de démontrer aux Canadiens la sagesse de cette décision et de leur faire comprendre la valeur inestimable d'un système bicaméral. L'importance désormais accordée à cette Chambre nous permet, comme jamais auparavant, d'exercer notre mandat de représentants des régions du Canada. Rarement avons-nous eu de meilleures occasions d'exprimer au centre du pouvoir les points de vue des collectivités qui composent cette grande fédération.

Le discours du trône faisait ressortir que le gouvernement actuel a compris que la diversité culturelle et régionale fait la force du Canada et non pas sa faiblesse. Si la dichotomie sociologique de feu John Porter où il opposait la théorie du creuset à celle de la mosaïque ethnique, ne s'applique plus de façon aussi rigoureuse, il demeure que le premier ministre Clark, dont la sagesse n'a pas attendu le nombre des années, reconnaît que ce n'est pas l'homogénéité qui permettra au Canada de découvrir son identité dans ce vaste continent nord-américain. Ce sont au contraire les traditions et coutumes régionales respectées pour la valeur qu'elles représentent pour notre nation et dûment représentées au sein du gouvernement national, qui feront la force à la fois des parties et du tout.

Le gouvernement Clark est décidé à apaiser les nombreuses appréhensions concernant notre pays qu'éprouvent de nombreux secteurs de la population; il est remarquable de constater combien vite se calment les esprits froissés lorsqu'on leur assure une oreille attentive et une représentation auprès du gouvernement central.

C'est là que l'intervention du Sénat peut se révéler d'une très grande utilité. Le Sénat a été créé en partie à cette fin même, c'est-à-dire pour assurer la représentation adéquate des régions au Parlement. Nous devons exécuter ce mandat avec

une plus grande détermination puisque nous sommes désormais reconnus.

[Français]

Honorables sénateurs, le particularisme du Québec—il ne disparaîtra pas—doit être respecté par cette Chambre. Nous devons abandonner tout effort technocratique visant à modeler le Québec sur les autres provinces. Le gouvernement actuel, au sein duquel j'ai l'honneur de représenter le Québec, s'est déjà attiré les éloges, même de l'administration québécoise dûment élue, et non pas parce qu'il approuve ses objectifs ultimes—ce n'est sûrement pas le cas—mais plutôt parce qu'il a su écouter et faire place à la consultation, ce qui a permis de faire disparaître, en partie, cet esprit de confrontation qui avait prévalu jusqu'alors.

Je crois sincèrement que les Québécois peuvent être imprégnés de l'esprit qui anime le nouveau gouvernement. Il n'entre pas dans ses intentions de les traiter avec paternalisme. Il entend plutôt lui prouver que ce gouvernement jouit de la crédibilité voulue, d'un bout à l'autre du pays, pour mettre en œuvre les changements propres à assurer le respect des particularismes régionaux, culturels et linguistiques.

Je crois que nous avons déjà démontré notre bonne foi en donnant rapidement suite aux recommandations de la Commission chargée d'enquêter sur le bilinguisme dans les communications aériennes. Cette décision a été rendue possible grâce au sens de la tolérance et du «fair play» de la population. Nous savions que les Canadiens possédaient ces vertus. Nous en avons maintenant la preuve. Celui qui a présidé cette commission d'enquête, homme érudit et perspicace, aura dorénavant l'occasion de servir sa province et son pays à la Cour suprême du Canada.

Permettez-moi, en outre, de rendre à César ce qui appartient à César en vous signalant que la nomination de M. Marcel Massé, à titre du plus haut fonctionnaire au pays, démontre clairement que l'actuel gouvernement applique de façon concrète la sage politique de l'égalité des chances pour les francophones dans la Fonction publique canadienne.

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle étape au chapitre des relations fédérales-provinciales dans ce pays. Le pessimisme et le négativisme doivent maintenant être choses du passé. Nous avons toutes les raisons d'envisager l'avenir avec confiance et enthousiasme. On pourrait citer en exemple la province de Terre-Neuve qui est une province dont les aspirations sont élevées et dont l'avenir s'annonce fort prometteur.

Qu'il s'agisse de Terre-Neuve, du Québec ou de l'Alberta, on peut noter une modification tangible des méthodes d'approche du gouvernement fédéral. Cette nouvelle façon d'aborder les problèmes permettra d'unir tous les gouvernements du pays par des nouveaux liens de solidarité. L'actuel gouvernement a pour objectif d'accroître l'autosuffisance des provinces. Nous ne cherchons pas à prendre le contrôle de leur destinée. Au contraire! Nous souhaitons que les provinces assument dorénavant une plus grande part des responsabilités qui leur permettront d'orienter elles-mêmes cette destinée.

● (1630)

[Traduction]

Honorables sénateurs, voici un gouvernement d'un nouveau genre. Joe Clark a invité Terre-Neuve à partager la richesse économique du pays; à devenir une province «nantie»; à cares-